Coupe CC'
Coupe sur rue projetée 7 (vers l'ouest)
Position et hauteur des constructions selon levé topographique.

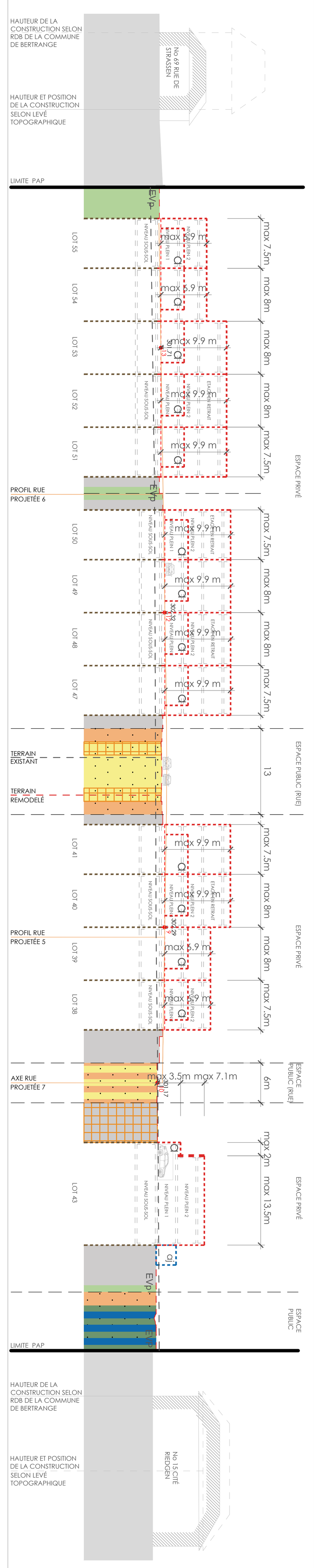

Coupe BB'
Coupe sur rue projetée 7 (vers l'ouest)

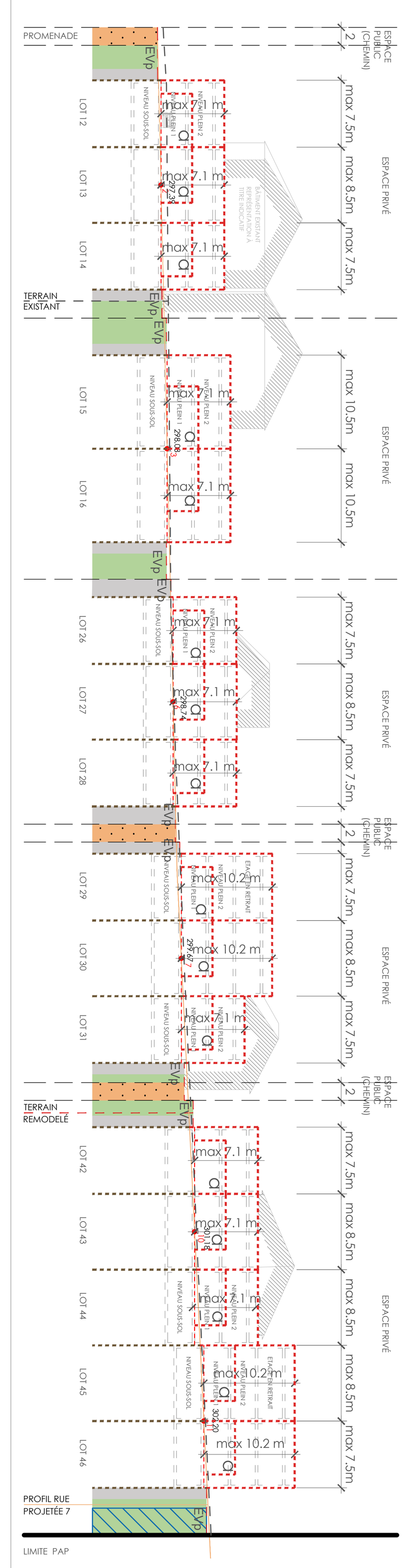

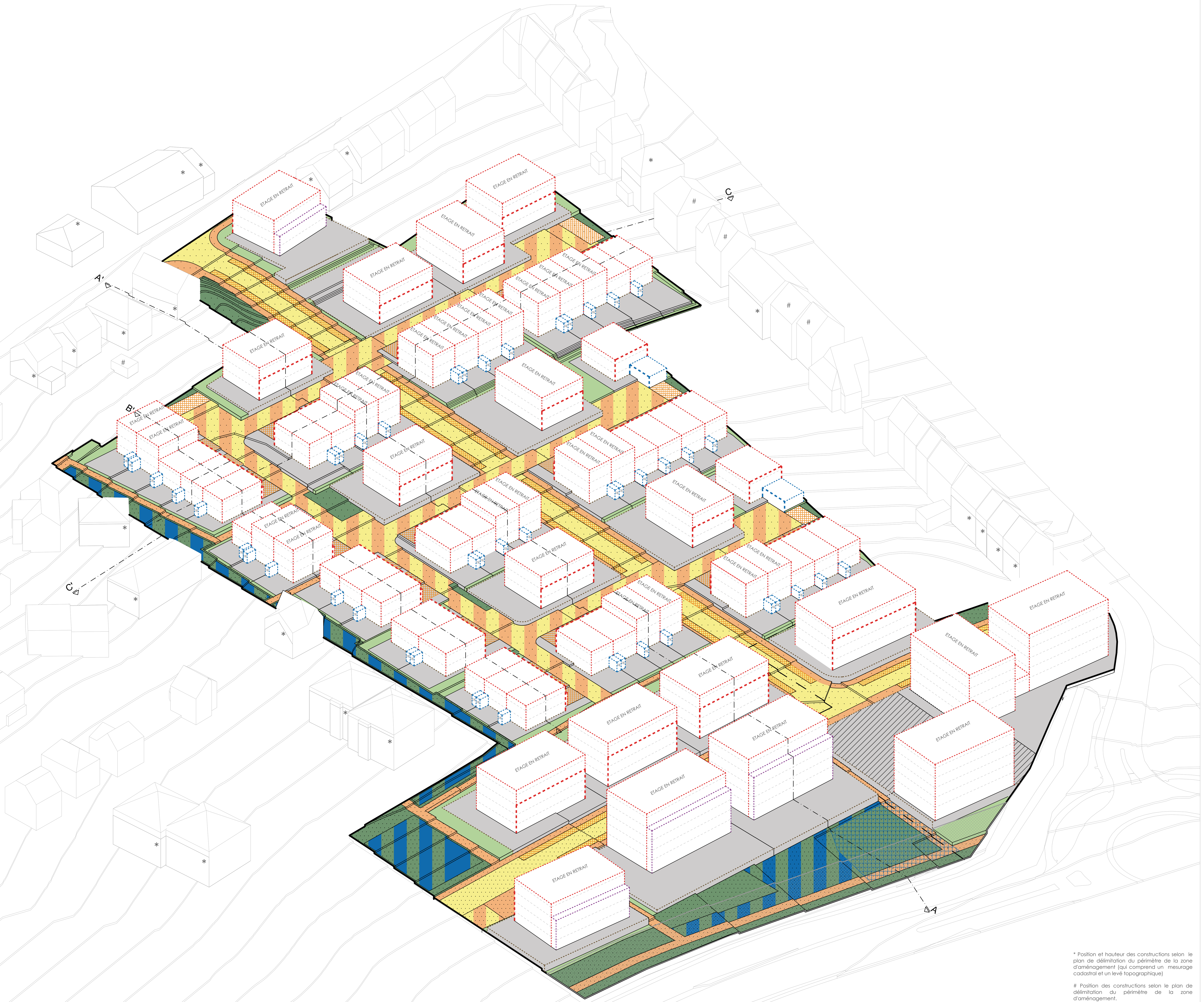

* Position et hauteur des constructions selon le plan de délimitation du périmètre de la zone d'aménagement (qui comprend un mesurage cadastral et un levé topographique)

Position des constructions selon le plan de délimitation du périmètre de la zone d'aménagement.

Fond de plan :
- Courbes de niveaux des terrains voisins selon BD-L-TC (tous les 50 cm)
- Position des constructions voisines selon PCN datant de 2012
- Hauteur des constructions selon RDB de la Commune de Bertrange.

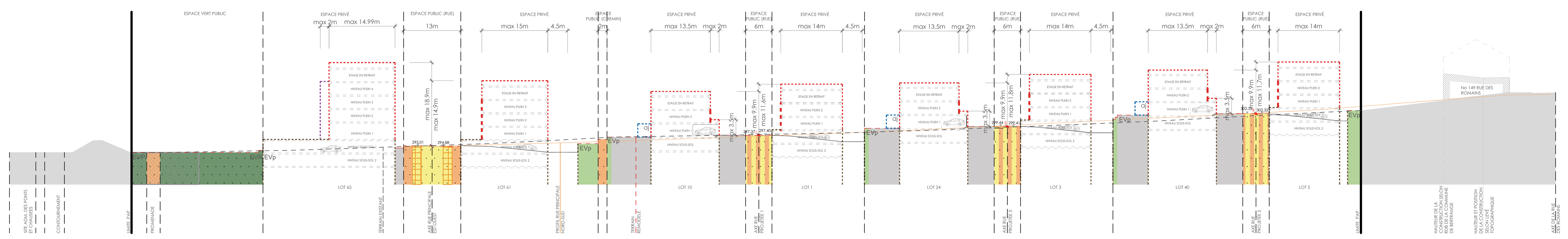

Coupe AA'

Légende-type du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT/ILOT			
min.	max.	min.	max.
max.		min.	max.
	max.	min.	max.

Surface d'emprise au sol [m²] · Surface du scellement du sol [m²] · type de toiture · type,disposition et nombre des constructions · Hauteur des constructions [m] · Surface du lot/ de l'îlot [ares] · Surface constructible brute [m²] · type et nombre de logements · nombre de niveaux

Délimitation du PAP et zones du PAG

délimitation du PAP
délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

terrain existant
terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
+1,2,...R nombre d'étages en retrait
+1,2,...C nombre de niveaux sous combles
+1,2,...S nombre d'étages en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x mètres
ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc constructions en ordre contigu
onc constructions en ordre non contigu
x-mi x maisons isolées
x-mj x maisons jumelées
x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial
x-b x logements de type bifamilial
x-c x logements de type collectif

Formes de toitures

tp toiture plate
tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
alignement obligatoire pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimination des lots / îlots

lot projeté — îlot projeté
terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp espace vert privé
EVP espace vert public
ADJ aire de jeux ouverte au public
espace extérieur pouvant être scellé
voie de circulation motorisée
espace pouvant être dédié au stationnement
chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
haie projetée / haie à conserver
muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique
servitude écologique
servitude de passage
élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

retention à ciel ouvert pour eaux pluviales
canalisation pour eaux pluviales
canalisation pour eaux usées
fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende supplémentaire

zone d'accès possible aux constructions souterraines (à titre indicatif)
canalisations des eaux mixtes existantes à déplacer
canalisations des eaux mixtes déplacées
bassin de rétention enterré pour eaux pluviales
servitude technique (canalisation)
a limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé et dépendances
constructions existantes à démolir
espace privé à caractère public
point de référence des constructions par groupe de lots
aj limites de surfaces constructibles pour dépendances de type "abris de jardin"
zone non aedificandi (Ponts et Chaussées)

PROJET

3° Modification ponctuelle du PAP approuvé "Cité Pourpelt" (approuvé le 23 juillet 2020, ref: 18169/61C)

sect. A de Bertrange, Commune de Bertrange

PLAN N°

1360-PAP-02a
version coordonnée

DATE	14.10.2025	ECHELLE	1 : 500	DESSIN	JB	VERIFIE	HE
IMPR.	14.10.2025	FILE	U24004_2025 10 14_3° Mopo PAP Pourpelt.dwg				

Partie Graphique du PAP

MODIFICATIONS / ÄNDERUNGSSTEMPEL:

IND	DATE	PAR	VER.	OBJET
2	26.10.2023	AM	HE	Modification ponctuelle du PAP "Pourpelt" (approuvé par le Ministre de l'Intérieur le 23 juillet 2020. Ref : 18169/61C).
3	29.09.2025	JB	HE	Modification ponctuelle du PAP "Pourpelt" (approuvé par le Ministre de l'Intérieur le 23 juillet 2020. Ref : 18169/61C).

ARCHITECTE

architecture + aménagement s.a.

Bertrand SCHMIT architecte
9b, Plateau Altmunster, L-1123 LUXEMBOURG
Tel.: 262060, Fax: 262060-40
email. info@a-a.lu, web. www.a-a.lu